

PROGRAMME DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE - FRANCE

- les actions en faveur de l'innovation et en particulier pour la création d'entreprises innovantes et de même que les programmes de formation d'entrepreneurs au niveau universitaire;
- le FNS favorisera en 2000-2001 de nouvelles actions sur les catastrophes naturelles et sur l'eau, deux nouvelles disciplines où une coopération pourrait s'avérer prometteuse.
- Le Conseil national du Développement des sciences humaines et sociales, créé à la fin 1998, a rendu public en octobre 1999 son premier rapport. On y préconise la création d'un réseau de Maisons des Sciences de l'Homme. L'un des principaux mandats sera l'insertion dans les réseaux internationaux : il y a là une opportunité à saisir.
- Le Canada est une destination de premier choix pour les jeunes chercheurs français qui souhaitent pratiquer des stages post-doctoraux. Les universités canadiennes attirent beaucoup plus d'étudiants français que les universités françaises n'accueillent de Canadiens.

La France participe à la construction de la communauté scientifique européenne. La présence de l'Union européenne comme soutien gouvernemental à la recherche augmente à mesure que la politique européenne en matière de recherche et d'innovation prend de la maturité. La France est le second contributeur et un important bénéficiaire des budgets de R-D de l'Union européenne. Les groupes français peuvent jouer un rôle facilitateur en amenant des partenaires canadiens dans leurs équipes pour préparer des propositions dans le Programme cadre de R-D. Les Canadiens peuvent participer en vertu de l'Accord de Coopération Canada-UE en S-T. Les réflexions relatives à la l'organisation de la future recherche européenne commenceront formellement lors de la présidence française de l'Union européenne du 2e semestre 2000 et les positions de la France, qui devront être suivies attentivement par l'ambassade à Paris, influenceront l'avenir du PCRD.

L'Ambassade du Canada à Paris organise périodiquement des ateliers de partenariat thématiques afin de favoriser la formation d'équipes pour répondre aux appels d'offres de l'Union européenne selon les règles d'accès établies dans l'Accord Canada-UE en S-T. Les derniers ateliers ont porté sur les technologies de l'information, sur l'agro-alimentaire, les biotechnologies et la télé-détection.